

Politique

Le "dir cab" : assister le président de la Collectivité

La mise en place de la Collectivité a entraîné une nouvelle architecture du personnel territorial. À nouvelles compétences, nouvelles responsabilités. Nombre de fonctionnaires territoriaux ont accepté des formations, de nouveaux postes ont été créés, des services ont vu leur champ de compétences élargi. Un mouvement pour accompagner l'évolution statutaire et servir au mieux la population. Aujourd'hui, nous vous proposons de mieux connaître le "métier" de directeur de cabinet.

Saint Barth Magazine : Quelles sont vos missions comme directeur de cabinet du président de la Collectivité ?

Christophe Beaupère : En tant que directeur de cabinet, je travaille directement sous l'autorité du président de la Collectivité et en étroite collaboration avec lui. En effet, la fonction de directeur de cabinet est un poste de collaborateur direct de l'autorité territoriale, avec pour mission d'offrir une expertise complémentaire à celle des services administratifs de la Collectivité et une assistance particulière pour le traitement du courrier du président et de ses interventions, ainsi que d'assurer la fonction de coordination, à la fois de son agenda et du suivi des dossiers.

La commune de Saint-Barthélemy est devenue le 15 juillet 2007 une Collectivité d'Outre-Mer, avec les compétences à la fois de la commune, du département, de la Région et d'une partie de celles de l'Etat. La création de ce poste était devenue nécessaire.

Le directeur de cabinet, comme dans toute collectivité locale, est chargé d'assister le président et les élus dans la définition et la mise en œuvre des orientations politiques, mais également de la rédaction de fiches techniques, notes de synthèse, argumentaires et discours, ainsi que des relations presse, de la communication et des relations publiques de la Collectivité.

Au carrefour du politique et de l'administratif, le « dir cab » est chargé des relations avec les élus du conseil territorial, ainsi qu'avec les administrations centrales, les services de l'Etat, le préfet et les autres Collectivités territoriales.

C'est une tâche passionnante et très enrichissante, du fait notamment de la mise en place des transferts de compétences et des nouvelles responsabilités dont dispose désormais notre île, qui permettent de rapprocher le pouvoir de décision du citoyen.

SBM : Vous occupez également les fonctions de secrétaire territorial de la fédération UMP de Saint-Barthélemy, en quoi consiste votre rôle dans ce parti ?

C.B. : Il y a maintenant près d'un an que le secrétaire général de l'UMP, à l'époque Patrick DEVEDJIAN, m'a confié la mission d'animer la fédération et d'appliquer localement les décisions des instances nationales de l'UMP.

Depuis cette date, je me suis efforcé, sous l'autorité du président de la fédération, Bruno MAGRAS, et avec son soutien, de doter notre fédération d'une organisation interne performante et structurée. Ainsi, outre un journal trimestriel en couleurs qui a vocation à être un véritable trait d'union entre tous les adhérents de l'UMP Saint-Barth (le 3e numéro vient de paraître), nous disposons désormais de tous les outils nécessaires à notre développement.



pement : site internet www.ump-saintbarth.org, cycle de conférences ouvertes au grand public avec des orateurs nationaux, organisation de rencontres thématiques (soirée, barbecue) à destination des adhérents, logo personnalisé « UMP Saint-Barth » destiné à donner une identité visuelle à notre fédération, actions de communication en direction de la population de l'île, envoi quotidien d'argumentaires et de messages d'informations par courrier électronique aux adhérents.

Fort de ces premiers résultats, je suis déterminé à continuer à agir au quotidien au service des objectifs sur lesquels je me suis engagé devant les adhérents de l'UMP Saint-Barth, lors de la campagne des élections internes du 29 mars 2008, s'agissant notamment du soutien à l'action du Président de la République, Nicolas SARKOZY, et au gouvernement dirigé par François FILLON, ainsi qu'à la politique conduite par Bruno MAGRAS à la tête de la Collectivité de Saint-Barthélemy et au travail des élus de la majorité au conseil territorial.

SBM : Quelle a été votre motivation pour vous engager en politique ?

CB : Fils d'enseignants, engagés politiquement et syndicalement à gauche, j'ai décidé de m'engager dès l'âge de 15 ans au RPR (ndlr : Rassemblement Pour la République, ancien mouvement gaulliste présidé par Jacques CHIRAC), par admiration pour le Général DE GAULLE et par volonté de défendre les idées de liberté, aussi bien sur le plan économique que politique. En effet, j'ai eu la chance de bénéficier très jeune de la transmission d'une culture historique et politique, mais j'ai choisi de m'engager à droite, par conviction gaulliste et par rejet de l'idéologie marxiste.

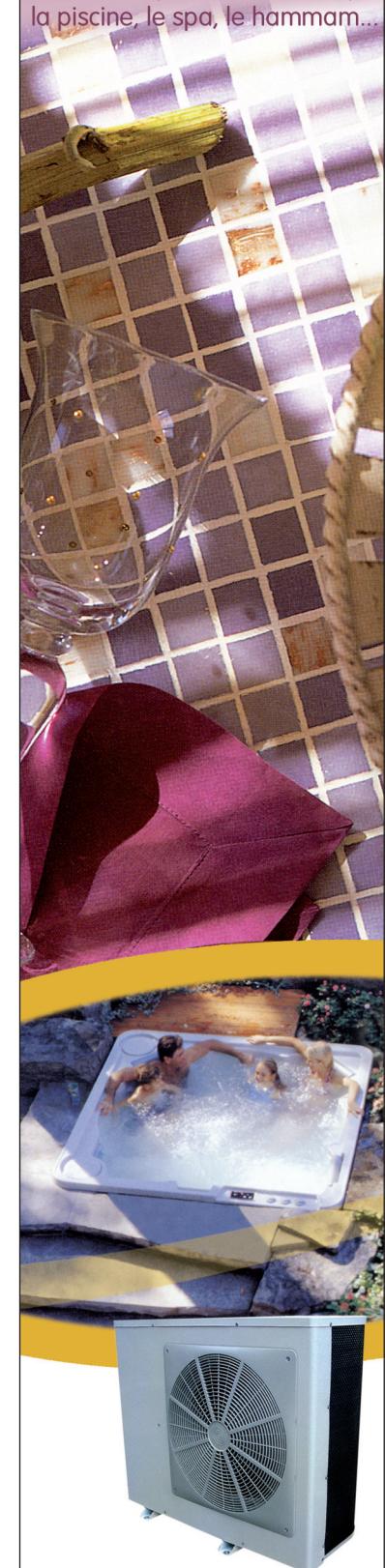
Ainsi, désireux de défendre les valeurs de liberté, d'initiative, de reconnaissance de l'effort et du mérite, de promotion de l'entrepreneuriat et de la valeur travail, j'ai trouvé naturellement ma place au sein du RPR, dont j'ai gravi un à un les échelons, jusqu'à y exercer les fonctions de permanent en charge de la jeunesse au sein du siège national et de membre du Conseil National. Fervent chiraquier, j'ai pour autant été déçu par l'action du Président de la République lors de la cohabitation avec Lionel Jospin.

C'est donc avec enthousiasme que j'ai rejoint l'UMP dès sa création en 2002 et soutenu l'action de Nicolas SARKOZY à sa tête, car nous avions enfin renoué avec un discours de droite décomplexée, qui n'hésite plus à affirmer ses valeurs, tout en rompant avec la pensée unique et l'idéologie héritée de mai 68. Ce qui a d'ailleurs été la clé de notre succès aux dernières élections présidentielles. A l'échelle de notre île, c'est un formidable moyen d'action au service des intérêts de notre Collectivité et de ses habitants.

Lieu de Vie

Carreaux, Mosaïque

L'âme de la French Riviera au travers d'une gamme de produits destinés aux lieux d'eau : la cuisine, la salle de bains, la piscine, le spa, le hammam...



SIMON Amédée 06 90 64 47 66

MIC TECHNIPOOL

SAINT-JEAN 05 90 51 17 50

Fax 05 90 51 17 52

micstbarth@wanadoo.fr